

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ordre du jour de la séance du 2 février 2017

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 60
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/01/2017
Réuni le : 02/02/2017
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la séance du 2 février 2017.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Adoption à l'unanimité de l'ordre du jour.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Fontagne-Courret
Prénom : Laurence
Signé le: 07/02/2017 15:49:31

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 67

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/01/2017

Réuni le : 02/02/2017

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Adoption du PV de la séance du Conseil d'administration du 28 novembre 2016.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fontagne-Courret

Prénom : Laurence

Signé le: 07/02/2017 15:53:58

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 68
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/01/2017
Réuni le : 02/02/2017
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne l'autorisation à Mme la Proviseure de signer la convention avec le Conseil Régional pour l'octroi d'une subvention de 800 euros destinés au projet "Energie pour Tous".

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fontagne-Courret

Prénom : Laurence

Signé le: 07/02/2017 15:54:26

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 72
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/01/2017
Réuni le : 02/02/2017
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise Mme la Proviseure à signer la convention avec le Conseil Régional pour le versement de la subvention de fonctionnement à l'IFAS pour l'année civile 2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fontagne-Courret
Prénom : Laurence
Signé le: 07/02/2017 15:57:32

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 69
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/01/2017
Réuni le : 02/02/2017
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Naples , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise Mme la Proviseure à signer tout document inhérent au déplacement à Naples du 25 mars au 1er avril 2017 dans le cadre d'Erasmus +.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fontagne-Courret
Prénom : Laurence
Signé le: 07/02/2017 15:54:46

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 70
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/01/2017
Réuni le : 02/02/2017
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Naples , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption à l'unanimité d'une participation financière de 75 euros par élève pour le déplacement à Naples du 25 mars au 1er avril 2017 dans le cadre d'Erasmus +.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Fontagne-Courret
Prénom : Laurence
Signé le: 07/02/2017 15:54:54

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Déplacement à Comines (Belgique) dans le cadre d'Erasmus +

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 76

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/01/2017

Réuni le : 02/02/2017

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le principe d'un déplacement à Comines (Belgique) dans le cadre d'Erasmus +

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne son accord sur la mise en place du déplacement à Comines (Belgique), du 5 au 9 mai 2017, dans le cadre d'Erasmus + et autorise Mme la Proviseure à signer tout document inhérent à ce déplacement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fontagne-Courret

Prénom : Laurence

Signé le: 08/02/2017 09:34:48

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 71
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/01/2017
Réuni le : 02/02/2017
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise Mme la Proviseure à signer le contrat pour le renouvellement du photocopieur de la salle des professeurs avec la société Quadra.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fontagne-Courret
Prénom : Laurence
Signé le: 07/02/2017 15:57:18

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 73

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/01/2017

Réuni le : 02/02/2017

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise Mme la Proviseure à signer l'avenant à la convention cadre avec le GIP FCIP du Rectorat de Nantes pour la période du 1er septembre 2016 au 31 décembre 2016 (régularisation).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Fontagne-Courret
Prénom : Laurence
Signé le: 07/02/2017 15:57:44

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 74

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/01/2017

Réuni le : 02/02/2017

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne l'autorisation à Mme la Proviseure de signer le contrat avec Horofrance pour la maintenance du système de gestion du PPMS et de gestion des sonneries inter-cours, à partir du 1er janvier 2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fontagne-Courret

Prénom : Laurence

Signé le: 07/02/2017 15:57:54

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 75

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/01/2017

Réuni le : 02/02/2017

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 02/02/2017

Sur la :

1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption de la répartition de la Dotation Horaire Globalisée proposée par Mme la Proviseure.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 13

Contre : 7

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fontagne-Courret

Prénom : Laurence

Signé le: 07/02/2017 15:58:26